



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite la présidente adjointe à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. La présidente adjointe prend le fauteuil à 10 heures.

---

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 204.

---

M<sup>me</sup> MITCHELSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 204 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> MITCHELSON, M. le *ministre* MACKINTOSH, M. GOERTZEN, M<sup>me</sup> SELBY, M. MARTINDALE et M. le *ministre* RONDEAU interviennent. M. DEWAR exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. PEDERSEN présente la proposition suivante :

Proposition n° 7 : Ingérence politique au sein des sociétés d'État

Attendu :

que les sociétés d'État ont le mandat d'offrir aux Manitobains des produits et des services de manière efficace;

que pour remplir leur mandat, ces sociétés ont besoin d'une certaine autonomie et liberté face à toute ingérence politique de la part du gouvernement;

que les sociétés d'État, telles Hydro-Manitoba et la Société d'assurance publique du Manitoba, ont été victimes d'ingérence politique excessive de la part du présent gouvernement provincial;

que cette ingérence politique se manifeste notamment dans la décision de construire la ligne de transport d'électricité à haute tension BiPole III du côté ouest du lac Manitoba ainsi que la décision de forcer la Société d'assurance publique du Manitoba à couvrir les frais liés aux cartes d'identité améliorées et à la délivrance des permis de conduire;

que les conséquences de cette ingérence politique comprennent l'épuisement des ressources financières des sociétés d'État à des fins politiques, l'augmentation de la dette et l'incapacité de prendre des décisions qui servent les intérêts des contribuables;

que les contribuables manitobains seront touchés par ces conséquences, qu'elles se traduiront par une augmentation des coûts et qu'elles mettront à risque les futures générations de contribuables manitobains qui seront obligés de payer pour ce gaspillage par le biais d'impôts et de frais élevés,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à mettre fin à son ingérence politique dans la gestion financière des sociétés d'État et à insister plutôt sur la reddition de compte aux Manitobains.

Il s'élève un débat.

MM. PEDERSEN, DEWAR, BOROTSIK et NEVAKSHONOFF ainsi que M<sup>me</sup> TAILLIEU interviennent. M. WHITEHEAD exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite la présidente adjointe à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. La présidente adjointe prend le fauteuil à 13 h 30.

---

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N<sup>o</sup> 226) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (éducation sur le don d'organes)/The Education Administration Amendment Act (Education About Donating Organs);*

(M. LAMOUREUX)

(N<sup>o</sup> 227) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé sans solde pour donneurs d'organes)/The Employment Standards Code Amendment Act (Unpaid Leave Related to Donating an Organ).*

(M. LAMOUREUX)

---

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (C. Kunau, C. Stocker, P. Sfordan et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (S. Jersak, R. Lucan, F. Lucan et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (R. Cripps, D. Cripps, B. Porter et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (H. Panchuk, T. McDonald, E. Schwarz et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial s'assure les locataires ne puissent pas agir de manière discriminatoire envers les locataires pour la simple raison qu'ils sont propriétaires d'animaux de compagnie et que toute disposition d'une convention de location interdisant la présence d'animaux dans un ensemble résidentiel ou à proximité de celui-ci soit nulle. (A. Downey, T. Dmytruk, R. Lefleur et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (T. Kloschinsky, R. Kowal, D. Brassard et autres)

---

M. DEWAR, *vice-président du Comité permanent des comptes publics*, présente le quatrième rapport du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni :

- le mercredi 9 septembre 2009;
- le mercredi 5 mai 2010.

**Question à l'étude :**

Le rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Workplace Safety and Health » et daté de février 2007.

**Composition du Comité :**

Réunion du mercredi 9 septembre 2009 :

- M. BOROTSIK;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. DERKACH (président);
- M. DEWAR;
- M<sup>me</sup> la ministre HOWARD (vice-présidente);
- M. LAMOUREUX;

- M. MARTINDALE;
- M. MAGUIRE;
- M<sup>me</sup> SELBY;
- M<sup>me</sup> STEFANSON.

Réunion du mercredi 5 mai 2010 :

- M. BOROTSIK;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. DERKACH (président);
- M. DEWAR (vice-président);
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. LAMOUREUX;
- M. MARTINDALE;
- M. PEDERSEN;
- M. WIEBE;
- M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 9 septembre 2009 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M. Jeff Parr, *sous-ministre du Travail et de l'Immigration*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 5 mai 2010 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M. Jeff Parr, *sous-ministre du Travail et de l'Immigration*.

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Workplace Safety and Health » et daté de février 2007 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. DEWAR, le rapport du Comité est déposé.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK dépose le rapport annuel du Conseil des corporations de la Couronne pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2009.

(Document parlementaire n° 50)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD, M<sup>me</sup> TAILLIEU, M<sup>mes</sup> KORZENIOWSKI et MITCHELSON ainsi que M. le *ministre* STRUTHERS font des déclarations de député.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 31 — *Loi d'exécution du budget de 2010 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2010.*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 31.

(Document parlementaire n° 51)

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente adjointe,

Marilyn Brick